

DEC181787DR17

Décision portant nomination de M. Franck Charron aux fonctions de responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation¹ Bretagne & Pays de la Loire

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180342DAJ du 25/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne et Pays de la Loire notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Franck Charron, Assistant ingénieur, est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Bretagne & Pays de la Loire à compter du 15 juin 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le 13 juin 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Gabrielle INGUSCIO

¹ RSS thématique : s'il s'agit d'une nomination au sein d'un Institut ou au sein d'une structure à vocation nationale du CNRS